



Club nautique Ichtus

PV de l'assemblée générale du 30 mars 2007

Damien Reymond, président, ouvre la séance et accueille les membres présents. Comme il n'y a pas de demande de modification, l'ordre du jour est accepté.

1. Appel

Chacun s'inscrit sur la feuille de présence et note les éventuels excusés.

- **présents** : Pierre Amez-Droz, Yan Arnold, Corsin Battaglia, Caryl Beljean, Alfredo Carrero, Roger Christen, Romain Deléderray, Jonas Delefortrie, Florence Droz, Nicolas Droz, Charles Ebiner, Sébastien Fahrni, Daniel Favarger, Bastien Friedrich, Léonard Friedrich, Pascal Gentsch, Roland Gentsch, Valérie Gfeller-Giulieri, Mark Haltmeier, Jean-Luc Holweger, Elvira Kobel, Stéphane Kobel, Valérie Meylan, Katja Molnar, Jonathan Muster, Marc Piller, Michiel Pronk, André Quan, Anne-Françoise Rey, Damien Reymond, Michel Rinaldi, Heidrun Schlaefli, Francis Serrano, Julien Tschirren, Philippe Vaneberg, Robin Vaneberg, Karin Verrecchia, Romain Voillat, Samuel Winkler, Lorenzo Zago, Jonathan Zuercher, Valentin Zwygart.
- **excusés** : Olivier Adam, Marianne Basset, Catherine Bippus, Jean-Vincent Bourquin, Noëlle Bovy, Nicolas Beljean, Chantal Christen, Isabelle Cléménçon, Jean-Claude Cléménçon, Cyrille de Coulon, Michaël Donzé, Yann Engel, Julien Finger, Aline Frossard, Marc Früh, Pierre-Alain Furst, Michel Gagnebin, Olivier Gengenbach, Stefan Graf, Yves Gury, Ranieri Illicher, Philippe Hahn, Raymond Kaelin, Judith Karlen, Françoise Matthey, Pierre Minguely, Florence Monnet, Valentin Muster, Pascal Piguët, Jean-Michel Poffet, Angelo Robbiani, Nicole Rothenbühler, Marcel Schöbi, Michel Trevisan, Séverine Vancolen, Eric Verrecchia, Yann Vuillemin, Eric von der Weid, Pascal Winkler, Werner Weiss, Christoph Walther.

2. Nomination des scrutateurs

Romain Deléderray et Jonas Delefortrie sont nommés.

3. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le PV de la dernière assemblée générale était disponible sur le site du club. Comme aucune remarque n'est faite, le PV est considéré comme accepté.

4. Rapport du président

Damien Reymond rappelle que 2006 a été plutôt une bonne année question vent, avec des conditions thermiques hivernales extraordinaires. Le niveau assez haut du lac a permis d'éviter de casser des ailerons !

2006 était aussi l'année des 25 ans du club, les activités qui ont eu lieu pendant la fête du Lac ont bien fonctionné et ont été appréciées du public. Damien remercie tous celles et ceux qui ont fait partie de la commission du 25^e ainsi que ceux qui ont travaillé. Des t-shirts à l'effigie du club ont été vendus.

Il donne la parole à Valentin Zwygart pour qu'il parle du NFT.

Valentin Zwygart rappelle que le NFT a été créé en 1996 par Stéphane Kobel, Yan Arnold et Laurent Rytter pour promouvoir le windsurf et aider les jeunes qui veulent se lancer dans la compétition. Actuellement, Baptiste Beer et Valentin Zwygart ont repris le relais et font une recherche de fond. L'année dernière, une dizaine de jeunes ont participé à une régates, à un camp au Sud de la France, s'entraînent régulièrement et ont envie de continuer la compétition. Quelques-uns partent ce soir même pour la première régates du Championnat Suisse qui a lieu au Sud de la France. En 2006, Baptiste a terminé 1^{er} en Freestyle et Valentin 4^{ème} en Slalom. Une équipe qui fait de la compétition crée une émulation.

Damien Reymond reprend la parole et annonce qu'il y a eu 127 nouvelles inscriptions en 2006 et 17 démissions. Nicolas a organisé un camp d'initiation pendant la première semaine des vacances d'été où 12 jeunes ont participé.

Les gros achats effectués cette année sont : des kayaks, 5 planches « école », des gilets, mât et voiles de catamaran.

Le comité a continué les discussions pour le bâtiment du club et les râteliers. C'est encore en cours, mais le bâtiment promis l'année dernière lors de cette même assemblée par M. Haussener, président de commune, pour l'année 2009-2010 pourrait ne pas remplacer le local actuel. Suite à cette information reçue par la Commune la semaine dernière, le comité a décidé d'aller de l'avant pour la construction des râteliers couverts qui avait déjà été autorisé par la Commission des rives. Affaire à suivre donc

Il remercie également Chantal et Roger Christen qui ont organisé une « fête d'hiver » et informe que le projet de vacances en Grèce est en cours et qu'une quinzaine de membres partiront.

5. Rapport du caissier

Mark Haltmeier projette un graphique qui montre l'évolution des soldes annuels des six dernières années. L'année 2006 a vu un déficit de 1'577 francs qui s'explique entre autres par les frais occasionnés pour le 25^e. Néanmoins, l'objectif de thésauriser 25'000 francs pour le râtelier couvert reste concret. Au niveau des recettes dont le montant s'élève à 66'000 francs, soit 12'000 francs de plus, Mark précise que 8'000 francs proviennent des cotisations, 2'000 francs des groupes et cours et 2'000 francs de la participation de quelques membres à la tente officielle de la Fête des Vendanges 2005. Au niveau des dépenses, on comptabilise environ 20'000 francs de plus dont 9'500 francs pour le coordinateur et 5'000 francs de matériel nautique. Proportionnellement, les dépenses et les recettes sont les mêmes.

Il montre un tableau de l'évolution du club avec des cotisations stables, mais dont le nombre de membres grimpe régulièrement. Historiquement, le club payait à la paroisse un montant forfaitaire par membres, et dès 2003, il a été décidé de comptabiliser 200 h par année. En 2006, Nicolas a fait plus de 400 heures.

Il passe directement à l'argumentation des propositions du comité qui touchent aux finances.

Renouvellement du contrat du coordinateur

Le comité propose de renouveler le contrat du coordinateur et d'augmenter son pourcentage à 400 h par année. Cette augmentation signifie se mettre en adéquation avec la réalité. Il est impossible de faire un suivi efficace avec le nombre actuel des membres.

Jonathan Muster demande si Nicolas est employé du club et si le club lui paie un deuxième pilier, AVS, etc...

Mark Haltmeier répond qu'il a un contrat de mandat, et est donc indépendant.

Florence Droz précise que Nicolas a gardé le même statut d'indépendant que lorsqu'il était animateur à la paroisse. Les honoraires reçus d'Ichtus passe donc dans une comptabilité « entreprise » qui gère les assurances, caisse de pension, etc.

Fond de solidarité

Le comité propose de créer un fond d'un montant de 500 francs par année qui serait versé à une organisation à buts non lucratif compatible avec la philosophie du club, les sports nautiques ou le club. Pour 2007, le comité a pensé à Cap Amitié créé par Michael Dusong, membre du club et Voiles sans frontières qui convoie du matériel avec des voiliers.

6. Rapport des vérificateurs de comptes

En l'absence des vérificateurs, Damien Reymond lit le rapport de Pascal Winkler et Frank Rossel, vérificateurs, qui demandent de donner décharge au caissier.

L'assemblée vote l'acceptation des comptes et remercie Mark pour son travail.

7. Rapport des responsables du matériel + nomination des responsables de commission

Damien Reymond donne la parole à Nicolas Droz :

Plusieurs membres se sont retrouvés pour faire un état des lieux des dériveurs, ceux qu'il faut donner, jeter, réparer, etc... et aimeraient un crédit de 7'000.- pour des réparations et l'achat d'un laser.

Actuellement, nous sommes à la recherche d'un responsable pour le wizz.

Lukas Bitter possède un Bannair 28 (quillard sportif) et cherche à collaborer pour des réparations avec des membres du club. Lukas prend les frais à sa charge, mais cherche de la main d'œuvre qui pourrait naviguer ensuite sur son voilier.

Kayaks à pédales : Valérie Meylan cherche un ou une aide. On n'est pas trop de deux pour les réparer !

Conciergerie : Karine Verrecchia a mis au point un système où chacun peut s'inscrire une fois par semaine et serait rétribué 40.- pour la semaine. Le travail sera supervisé par Nicolas.

Outils / petit matériel : Lionel Paratte

Planches en prêts avancés : Valentin Zwygart cherche à remettre sa responsabilité !

Combinaisons : Une personne a été trouvée pour les réparations, mais on cherche quelqu'un pour la gestion.

Cours : Nicolas est toujours à la recherche de moniteurs planche à voile, voile ou kayak et est prêt à coacher les membres de plus de 18 ans qui veulent faire un brevet J+S.

Laser skiff : Valentin remet volontiers sa responsabilité à quelqu'un d'autre.

Jonathan Muster propose qu'il y ait des jeux pour les petits en plus des raquettes, balles, etc...

8. Propositions du comité

Chaque membre a reçu les propositions du comité avec la convocation

a) Demande d'un crédit de 15'000 CHF pour le renouvellement du matériel.

Sébastien Fahrni demande pourquoi le comité ne demande pas plus étant donné que le groupe qui s'est vu pour les dériveurs aimerait déjà la moitié de la somme.

Mark Haltmeier précise que le comité n'était pas au courant des 7'000 francs lorsqu'il a proposé la somme de 15'000 francs. Néanmoins, il pense qu'il faut se fixer un cadre qui oblige à faire des choix.

Jonathan Muster demande s'il s'agit de remplacer le matériel ou d'agrandir le parc ?

Mark Haltmeier précise qu'il s'agit plus de renouveler le matériel que d'agrandir le parc. Contrairement aux apparences, Nicolas se défait du matériel.

Nicolas Droz précise que les 7'000 francs proposés sont un budget voile. Le club n'a pas besoin de matériel trop beau ou trop performant. Il s'agit également de resserrer les vis : l'autorisation de naviguer actuelle n'est pas gérable. Il faut plusieurs niveaux de type de formation. Par rapport au volume de matos, il est conscient qu'il a tendance à trop garder, et remercie les gens qui l'aide à jeter. Il y a des dériveurs à débarrasser, mais également des planches à voiles. Le laser qu'il faudrait serait en remplacement d'un autre bateau.

Caryl Beljean demande si le club est obligé d'avoir un bateau de sauvetage.

Florence Droz lui rappelle qu'à l'époque où il était président, l'Etat avait demandé que nous ayions notre propre bateau de sauvetage.

Sébastien Fahrni estime qu'il est important que le club ait sa propre assistance, mais elle est limitée. Le sauvetage s'est déplacé lors d'enseignement au chavirage !

Nicolas Droz rappelle que le natel dans une poche étanche est un bon moyen de sécurité.

Damien procède au vote.

Au vote, la demande de crédit de 15'000 francs pour le renouvellement du matériel est acceptée à l'unanimité.

b) Renouveau du contrat du coordinateur.

Mark précise qu'il s'agit de s'ajuster à une réalité. Environ 16'000 francs ont été payés l'année passée, ce qui correspond à 400 heures, certaines n'ont pas été payées.

Stéphane Kobel demande si les 20% suffiront pour pallier à tout le manque de responsables.

Mark estime que là aussi, il faut faire des choix. Si Nicolas est encore plus présent, les gens se désengageront encore plus.

Sébastien Fahrni demande quel est l'aspect du travail de Nicolas qui le charge le plus.

Nicolas répond qu'en charge horaire, c'est le cumul de mille et une petites choses. Les séances d'accueil, les initiations et le suivi des responsables. Actuellement, l'avantage est qu'il y a des membres très régulièrement présents, notamment de jeunes retraités, ce qui aide au "contrôle".

Damien procède au vote.

Au vote, le renouvellement du contrat du coordinateur avec l'augmentation du taux d'activité à 20% est accepté à l'unanimité.

c) Création d'un fond de solidarité (dont le nom reste à trouver !)

Damien précise que l'idée vient d'une demande de soutien d'une société qui n'avait aucun lien avec le nautisme.

Sébastien Fahrni propose que les 500 francs restent dans le club.

Caryl Beljean trouve que les cotisations doivent augmenter le confort des membres, et estime peu crédible de demander une aide pour les râteliers extérieurs et donner ailleurs.

Yan Arnold rappelle que l'on habite en Suisse, dans le luxe et que l'on peut penser aussi un peu aux autres.

Jonathan Muster explique qu'il a été membre du parlement des jeunes de Neuchâtel. Les deux premières années, ils avaient des idées de clubs ou autres à soutenir. Mais très vite, ils ont été submergés de demandes avec peu de retour. Il trouve qu'il serait bien de soutenir les jeunes.

Mark Haltmeier voit bien ces risques de dérive, mais il estime qu'il est facile de les restreindre par la sélection des organisations en ayant des critères bien définis. Ce n'est pas non plus un engagement « in eternam ». Un tel soutien n'exclut pas non plus celui à faire aux jeunes du club.

Stéphane Kobel demande si on a le droit de faire des dons, étant un club à but non-lucratif?

Francis Serrona estime que c'est un signe de santé lorsqu'un groupe est capable de regarder ailleurs pour s'occuper des gens.

Sébastien Fahrni demande pourquoi le club n'allouerait-il pas ce montant au NFT ?

Mark Haltmeier précise que le but du NFT est le soutien à la compétition. Or, le club, par le prêt du matériel offre déjà ce soutien jusqu'à ce que les gens aient leurs ressources.

Philippe Vaneberg est membre plutôt passif depuis quelques années, et ce qui le frappe c'est certaines valeurs de partages : ce montant symbolique peut encourager certaines organisations.

Valentin Zwygart précise que le NFT pourrait être une fois une proposition du club

Mme Vaneberg pense qu'il est possible de ne pas exclure l'un et l'autre.

Alfredo Carrero rappelle qu'il s'agit d'un franc par personne, ce qui n'est pas beaucoup !

Francis Serrano a un certain malaise avec le NFT. Est-ce bien mis en place ? Bien étudié ? Il pense que ce serait possible d'aider le NFT dans sa gestion et de faire plus de démarche.

Caryl Beljean pense que le soutien aux jeunes ne passe pas forcément par la compétition.

Mark Haltmeier présente « CAP amitié » et « Voiles sans frontières » et propose que l'on vote le principe de la création du fond de solidarité, puis l'organisme auquel le don serait attribué.

Au vote, la création d'un fond de solidarité est acceptée par 29 voix contre 6 et 2 abstentions.

Au vote, le soutien pour les jeunes du club est accordé à la majorité.

Au vote, « Cap amitié » obtient 17 voix et « Voiles sans frontières » 5 voix.

Pour 2007, le fond de solidarité sera donc divisé entre les jeunes du club et Cap amitié.

9. Propositions individuelles

Pascal Gentsch propose l'achat d'une planche à voile de 85 à 90 litres. **Damien** propose que cela entre dans le budget d'achat. L'assemblée accepte.

Daniel Favarger propose que le club fasse une sorte d'assurance RC interne. Selon le règlement, les membres doivent être assurés pour les dommages couvrant le matériel nautique. Or, après recherches, seule la Mobilière couvrirait les dommages des bateaux du club. Pour des RC par bateau, cela coûterait 70 francs rien que pour le Love-Love. L'idée est que le club augmente les cotisations de 10 ou 15 francs, qui iraient sur un "fond assurance". Il y aurait toutefois une période de transition pénible en cas de gros dommage. Il faudrait étudier cela sérieusement pour que ce soit légal. Il propose donc de supprimer l'art 38.

Sébastien Fahrni demande si une franchise est prévue.

Caryl Beljean estime que cela déresponsabilise les gens. Cela engendre aussi une responsabilité supplémentaire pour le comité.

Damien Reymond précise qu'actuellement si quelqu'un casse un mat, il ne dit rien !

Mark Haltmeier pense que le risque de déresponsabiliser les gens est minime. Dans quelques années, il y aura un montant important.

Daniel Favarger précise que si on rentre dans le hobby 18 et qu'il y a un trou, l'assurance ne paie rien parce que le bateau est trop vieux. Si le Love-Love coule, le club ne pourra pas le remplacer, mais il est vrai que l'on ne met pas la vie du club en péril.

Yan Arnold demande si on n'est pas en train de parler de quelque chose qui entrerait dans le budget de 15'000 francs voté précédemment, puisque cela inclut le renouvellement du matériel.

Nicolas Droz est d'accord, mais selon les statuts, il y a l'obligation d'être assuré. Or actuellement, si un membre casse du matériel, sa RC ne paiera pas pour le matériel du club, car en étant membre, on est considéré comme propriétaire pour l'assurance. Il y a de toute façon une décision à prendre.

Jonathan Muster demande combien il y a eu de cas durant les 25 ans d'existence du club.

Nicolas Droz estime entre 5 à 10 cas, dont le plus gros a coûté 600.-.

Mark Haltmeier propose que l'on vote sur le principe afin que le comité explore plus à fond le sujet. Dans la situation actuelle, les futurs membres cochent la confirmation qu'ils sont assurés, mais finalement ne le sont pas.

Charles Ebner pense que si les cotisations passent à 105 francs, les gens hésiteront plus à faire partie du club que si elles restent à 90 francs.

Damien Reymond procède au vote.

Au vote, l'assemblée générale demande au comité d'explorer cette piste par la majorité.

10. Élection du comité

Le comité est réélu à l'unanimité avec applaudissements.

11. Nomination des vérificateurs de comptes

Après deux années de vérifications, Pascal Winkler voit son mandat se terminer.

Frank Rossel est nommé pour sa deuxième année.

Jean-Claude Cléménçon est nommé deuxième vérificateur et Joëlle Ebner suppléante.

12. Divers et éventuellement vente aux enchères des objets trouvés au club.

Nicolas Droz rappelle qu'il reste des t-shirts du 25^e au prix de 15 francs. Il sont en vente à la sortie et tout au long de l'année.

Damien Reymond clôt la séance en remerciant la Société des Pêcheurs, St-Blaise Voile et le Wishbone club pour la mise à disposition de la salle et invite chacun à partager un morceau de pizza et boire un verre de limonade!